

Enjeu

Protection de la Méditerranée

La mer Méditerranée présente une richesse écologique exceptionnelle. Mais elle est menacée.

10% des petits fonds, les plus riches au plan de la biodiversité, ont disparu sous les aménagements. Les ancres et les chalutages de fond continuent de racler les fonds au détriment des habitats. Les activités nautiques en mer sont de plus en plus nombreuses. Les débordements de stations d'épuration de la côte en cas d'orage finissent à la mer et menacent certaines plages. Les déchets et produits chimiques se retrouvent en traces dans la chair des poissons.

Se mobiliser pour la mer Méditerranée est plus que jamais d'actualité.

Constat

La mer Méditerranée est en convalescence

La mer Méditerranée est de bonne qualité sur les côtes françaises. Elle est riche au plan écologique. Plus de 2 000 espèces y sont recensées : mérous, langoustes, homards, corail rouge, anchois, sardines, maquereaux, thons rouges, espadons, requins, dauphins, cachalots...



Photo : Photocéans

Pour autant, malgré les progrès enregistrés (exemple : les stations d'épuration se sont améliorées, la présence de pesticides et celle de produits utilisés dans les peintures antisalissure des coques de bateaux décroît régulièrement depuis 25 ans), la mer Méditerranée reste sous pression :

- elle reçoit d'importantes pollutions apportées pour 80% par les fleuves côtiers (3/4 pour le seul Rhône) et pour 20% par les agglomérations et les complexes industriels et portuaires du littoral ;
- les aménagements en bord de mer (port, digues, épis, plages artificielles...) se multiplient ;
- la pêche et le mouillage des bateaux détruisent les habitats marins et dégradent les fonds.



Le Rhône à Arles
Photo : Michel Martini

Avec un débit moyen de 1 700 m³/s à son embouchure, le Rhône apporte chaque année des quantités importantes de polluants toxiques à la mer : 100 tonnes de pesticides, 400 tonnes de polluants organiques, 2 000 tonnes de zinc, 100 à 200 kg de PCB, du mercure, du cuivre ... Ces toxiques se retrouvent dans la chaîne alimentaire (plantes, chair des poissons).

Actions à mener

1- Réduire les principaux points noirs de pollution : notamment par le renforcement de l'efficacité de l'assainissement des agglomérations du littoral, le traitement des eaux pluviales à proximité des lieux de baignade, la réduction des rejets directs des aires d'entretien des bateaux dans les ports, la chasse aux déchets arrivant à la mer...

2- Restaurer les habitats marins :

- préserver les zones littorales non aménagées ;
- maîtriser les impacts des nouveaux ouvrages et aménagements ;
- réguler les usages comme la pêche professionnelle, la fréquentation et le nautisme ;
- favoriser les interventions préventives pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

3- Améliorer la connaissance des flux polluants et de leurs impacts, en particulier sur la contamination de la chaîne alimentaire par les micropolluants (pesticides, microplastiques) et sur le devenir en mer des molécules pharmaceutiques.



DELIZE